AXE 4 Transformer les pratiques des services municipaux

Fiche n°17: Elaborer un plan d'adaptation au changement climatique

Fiche n°18 : Former aux métiers et pratiques de la transition

Fiche n°19: Acheter responsable

Fiche n°20 : Réduire l'empreinte numérique des services

Fiche n°21 : Mettre en place une démarche d'économie circulaire

Fiche n°22 : Evaluer nos dépenses au regard de leurs impacts sur le climat

Fiche n°23 : Communiquer en interne et en externe sur la transition

Fiche n°24 : Obtenir le niveau Cit'ergie GOLD

Elaborer un plan d'adaptation au changement climatique

N°17

CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis de nombreuses années, la majorité des actions mises en place relève de l'atténuation, c'est-à-dire qu'elles ont pour but de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Or, le changement climatique est d'ores et déjà d'actualité : des actions d'adaptation au changement climatique doivent également être développées.

Toutes les études menées sur le sujet ont mis en avant le fait que l'inaction coutera plus cher que l'adaptation au changement climatique.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DGS Direction des Transitions
Direction/Services associés	DPB, DRC, DSCS/CCAS, DTE
Partenaires associés	Ensembles des agents, universitaires, GIEC local, MRN
Public cible	Agents, citoyens et citoyennes

MOYENS

Choix d'un bureau d'étude

Plans existants (Plan communal de Sauvegarde, plan canicule, plan grand froid...)

Travaux du GIEC local

CALENDRIER

2021 : recensement des diverses actions d'adaptation mises en œuvre 2022-2023 : choix d'un bureau d'étude et élaboration du plan d'action

INDICATEURS

Nombre d'actions d'adaptation planifiées

La transition sociale écologique est un enjeu territorial qui doit guider l'ensemble de la planification territoriale ainsi que les politiques municipales sectorielles. Il est également essentiel que l'ensemble des acteurs du territoire s'approprient le sujet et participent à la mise en œuvre du programme d'actions. Pour cela, élus et agents doivent devenir des relais des actions de transition auprès des habitants.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DGS, DRH
Direction/Services associés	Direction des Transitions
Partenaires associés	CNFPT, associations, GIEC local
Public cible	Agents et élus

MOYENS

Budget formation Plan de formation de la Ville Formations du CNFPT

CALENDRIER

2021 : intégration d'un item spécifique « formation à la transition écologique » dans le pro logiciel RH EVAL pour les entretiens professionnels

2021 : diffusion des listes thématiques de formations à chaque Direction

2021-2022 : réalisation d'un séminaire à destination des encadrants et des élus

INDICATEURS

Nombre d'encadrants et d'élus sensibilisés

Nombre d'agents ayant suivi une formation thématique

La commande publique (Etat, collectivités, établissements publics) représente au niveau national 15% du PIB. C'est un levier important pour inciter les entreprises à modifier leurs pratiques et à accélérer leur transition. Les collectivités se doivent, à travers leurs achats, d'être exemplaires, en favorisant les changements de pratiques, en promouvant l'insertion sociale, la préservation de l'environnement, et l'accès à la commande publique des petites et moyennes entreprises. Ces achats durables peuvent être développés dans tous les secteurs de la vie publique : marchés de travaux, de produits de nettoyage, de véhicules, d'énergie, de mobilier, de matériel informatique, de fournitures, etc.... Ils contribuent à la création de filières économiques vertueuses et créatrices d'emploi local sur le territoire.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DAJ, DLA
Direction/Services associés	Direction des Transitions, DSCS, DRH
Partenaires associés	
Public cible	Fournisseurs, prestataires

MOYENS

Retour d'expériences d'autres collectivités ayant mis en place un schéma de promotion des achats responsables Formation des agents acheteurs

CALENDRIER

2023 : l'ensemble des marchés dispose de critères durables

INDICATEURS

Pourcentage de marchés disposant de critères durables (en %)

Réduire l'empreinte numérique des services

N°20

CONTEXTE ET ENJEUX

Avec le développement de l'usage du numérique, ce secteur risque de voir ses émissions de Gaz à effet de serre (GES) et sa consommation d'énergie se développer d'autant. L'activité numérique d'un salarié consommait en 2019 (source Green-IT) :

- 360kg de CO2/an (soit 2400 km en voiture)
- 3 460 kWh/an (soit 80 ampoules basse consommation allumées tous les jours pendant 8h)
- 22,5 L d'eau par jour

Cette pollution numérique est due à l'usage mais également, et en majorité, à la fabrication, au transport et à la fin de vie des appareils.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DSI

Direction/Services associés	DELCI, DT
Partenaires associés	MRN, ADEME
Public cible	Ensemble des agents

MOYENS

Démarche « Numérique responsable » Réseau DSI mis en place sur la Métropole Structures d'insertion travaillant sur le réemploi

CALENDRIER

2021:

- Engagement dans la démarche « Numérique responsable » portée par le MRN et l'ADEME
- Former les équipes de la DSI sur les critères d'achats responsables
- Développer la connaissance des occupations des espaces de stockage et définir les contours d'une stratégie d'usages pour les optimiser
- Poursuivre le travail de développement du réseau DSI métropolitain

2022:

- Définir avec l'Education Nationale une stratégie de numérique pédagogique sobre
- Débuter la migration de la salle serveur du l'Hôtel de Ville vers un data center plus sobre, conforme aux bonnes pratiques

2026 : Passer à moins de 20% de serveurs physiques.

INDICATEURS

Nombre d'actions mises en œuvre

Consommations énergétiques des appareils bureautiques et serveurs (en kWh)

Quantité de données stockées (en Gigaoctet)

Pourcentage de serveurs virtuels (en %)

L'économie circulaire est un modèle économique basé sur une vision systémique. Elle vise à produire des biens et des services en réduisant au maximum les gaspillages. Il s'agit de bien penser en amont toutes les étapes du cycle de vie d'un produit ou d'un service pour optimiser les ressources utilisées puis limiter les déchets générés par l'opération. Concrètement, il s'agit de développer les achats responsables, encourager le réemploi et la réparation pour allonger la durée d'usage, et en dernier recours trouver des solutions de recyclage.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DELCI, DT
Direction/Services associés	Toutes
Partenaires associés	MRN, SIREST, structures de l'ESS, OCAR
Public cible	Agents, commerçants, citoyens et citoyennes

MOYENS

Temps agent (long travail de sensibilisation et de mise en relation) Outils de communication

CALENDRIER

Juin 2021 : échanges avec la Métropole (définition des axes communs)

2nd semestre 2021:

- o Sensibilisation des services
- o Définition du plan d'actions
- o Répondre à l'AAP de l'ADEME « Référentiel économie circulaire » (sous réserve de validation)

2022 : lancement de deux actions tests

INDICATEURS

Nombre d'actions mises en œuvre

Quantité de matériels valorisés

Nombre de personnes / structures sensibilisées

Le travail d'évaluation climat du budget (selon la méthode expérimentée par l'Etat en 2019, puis par plusieurs grandes Villes et Métropoles actuellement) doit permettre de visualiser rapidement les enjeux climatiques lors de l'élaboration et du vote du budget en permettant l'identification et l'analyse des dépenses bénéfiques ou au contraire négatives pour le climat.

En complément de cet apport spécifique sur l'élaboration et le vote du budget, cette évaluation climat doit également permettre de :

- Favoriser les transversalités entre les différentes politiques,
- Répondre aux demandes de transparence des citoyens et des citoyennes de plus en plus impliqués dans ces thématiques,
- Identifier rapidement les dépenses « climat » pour apporter des réponses aux financeurs qui exigent la mise en avant du volet environnemental dans les projets qu'ils accompagnent,
- Répondre à un critère du référentiel Cit'ergie (label européen promu par l'ADEME pour les territoires en transition).

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	Direction des Transitions, DF
Direction/Services associés	Ensemble des Directions
Partenaires associés	Collectivités ayant expérimenté la démarche
Public cible	

MOYENS

Méthode d'évaluation climat du budget dite « I4CE » Retour d'expérience des collectivités expérimentatrices

CALENDRIER

2021 : Expérimentation de l'évaluation climat du budget sur une Direction

2022 : Extension de l'évaluation climat du budget à l'ensemble du budget de la Ville

INDICATEURS

Budget alloué directement la transition écologique Part du budget municipal affectée à la transition

Les enjeux de transition écologique et les politiques publiques associées nécessitent de communiquer auprès de toutes les composantes du territoire.

La Ville porte depuis de nombreuses années différentes démarches en lien avec la thématique énergie-climat : plan de transition, renaturation des espaces publics, labellisation Cit'ergie, etc.... Afin que les citoyens et citoyennes puissent s'approprier ces démarches, il faut les rendre pédagogiques en mettant en place une information appropriée.

Il est également important que la collectivité puisse mettre en avant les actions qu'elle réalise en déployant une communication claire sur les actions réalisées ainsi que sur les projets exemplaires.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DCRP, MCI
Direction/Services associés	Direction des Transitions
Partenaires associés	
Public cible	Ensemble des agents et des citoyens

MOYENS

Relais de communications existants (page spécifique sur le site internet, Rouen Mag, Tout public, réseaux sociaux etc...) et à créer (newsletter).

Logos et chartes liés à nos démarches (ex : Cit'ergie, COP21, etc...)

CALENDRIER

2021 : Créer une identité visuelle

2021 : Identifier les cibles et outils pour une communication adaptée

INDICATEURS

Nombre d'articles et d'outils de communication liés à la transition

Le plan de transition de la Ville de Rouen lui permet de s'inscrire dans les objectifs de la stratégie européenne, nationale, régionale et métropolitaine en faveur de la lutte contre le changement climatique et singulièrement la baisse des émissions de gaz à effet de serre

Pour évaluer la progression de cette politique, la Ville de Rouen est engagée depuis 2014 dans une démarche européenne de labellisation, soutenue par l'ADEME, dite démarche « Cit'ergie ». Rouen a obtenu le deuxième niveau (sur les trois que compte le label) en 2018.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	Direction des Transitions
Direction/Services associés	Ensemble des Directions
Partenaires associés	ADEME, Europe,
Public cible	Citoyens et citoyennes

MOYENS

Budget pour l'accompagnement et l'évaluation de la démarche Cit'ergie

Réseaux professionnels (France Urbaine, Amorce...) Budget d'adhésion aux divers réseaux

CALENDRIER

2021: Etat des lieux Cit'ergie

 ${\bf 2022: Audit\ pour\ le\ renouvellement\ de\ la\ labellisation\ Cit'ergie}$

2023-2024-2025 : Visites annuelles de la démarche Cit'ergie

2026 : Renouvellement de la labellisation Cit'ergie avec l'objectif d'atteinte du niveau Gold

INDICATEURS

Obtention du label Cit'ergie Gold au terme du mandat